Cinq personnes liées aux associations françaises Humani’Terre et Soutien Humani’Terre, soupçonnées de « faire parvenir des fonds, sous couvert d’aide humanitaire, au Hamas, organisation terroriste »

21/02/2026 à 13h58



Ces mises en examen découlent de perquisitions menées lundi au sein de Humani’Terre, aux domiciles et bureaux de cadres ou anciens cadres des deux associations. Deux immeubles, à Paris et à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), ont par ailleurs été saisis via l’Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (Agrasc).

Près de 40 millions d’euros – près de 35 millions sur des comptes bancaires ou chèques de banque, et plus de 5 millions en espèces au siège social de Humani’Terre, dans ses antennes de Paris, Lille, Lyon ou encore Marseille – ont également été confisqués.

C’est le dernier rebondissement d’une enquête minutieuse ouverte il y a plus de deux ans. Le 20 février, cinq personnes en lien avec les associations françaises Humani’Terre et Soutien Humani’Terre, jugées proches des Frères musulmans par les services de renseignement, ont été mises en examen pour financement d’une entreprise terroriste, abus de confiance en bande organisée et blanchiment d’abus de confiance en bande organisée en relation avec une entreprise terroriste. Elles ont été placées sous contrôle judiciaire conformément aux réquisitions du parquet national antiterroriste (PNAT). La justice soupçonne ces associations, héritières du Comité de Bienfaisance et de secours aux Palestiniens (CBSP) déjà visé sans succès au début des années 2000, d’avoir fait parvenir des fonds, sous couvert d’aide humanitaire, aux terroristes palestiniens du Hamas.

[…]

Le Figaro / Le Dauphiné